

# International Panel on Exiting Violence

## CHAPITRE 9

---

FEMMES ET VIOLENCE, APPROCHE GENRÉE:  
RÉGION ANMO ET DIASPORA

 fondation  
maison des  
sciences  
de l'homme

 Carnegie  
CORPORATION  
OF NEW YORK



## CHAPITRE 9

### Femmes et violence, approche genrée : région ANMO et diaspora

**Responsables :** Danièle Joly et Pénélope Larzillière

**Contributeurs :** Najwa Adra, Nadjé Al-Ali, Sana Farhat, Nicola Pratt

#### INTRODUCTION : APPROCHES GENRÉES DE LA VIOLENCE

Ce chapitre propose une perspective genrée pour comprendre la violence et les chemins qui permettraient d'en sortir. Le prisme du genre ouvre des perspectives distinctes de conceptualisation et d'interprétation des phénomènes de guerre et de violence. Premièrement, une approche genrée souligne l'importance d'une étude portant à la fois sur les sphères privée et publique et sur les interconnexions entre celles-ci. Deuxièmement, cette approche met l'accent sur l'incidence différentielle que peut avoir la violence sur les femmes et les hommes en raison des relations, des normes et des identités dominantes entre les genres. Troisièmement, elle permet de conceptualiser la paix comme ne pouvant se construire sans justice sociale, et donc sans égalité entre les genres et sans réponse aux inégalités structurelles.

Un concept fondamental pour une approche genrée de la violence est celui de « continuum de la violence », selon lequel la violence dans la sphère publique (comme les conflits entre les groupes armés ou la violence politique), la violence dans la sphère privée (comme la violence domestique ou les autres formes de violence dirigées contre les femmes) et les violences genrées où qu'elles puissent se produire (à la maison, dans la rue, sur le lieu de travail et jusque dans les institutions publiques) sont liées par le dénominateur commun du genre. Nous voulons dire par là que l'exercice de la violence est profondément enraciné dans les hiérarchies et les normes de genre dominantes. En particulier, nous mettons en lumière la façon dont la domination masculine facilite l'exercice de la violence dans divers contextes, ce qui, en retour, perpétue et banalise les notions dominantes de masculinité associées à la violence. À l'inverse, la non-violence est renvoyée aux femmes et stigmatisée comme l'attribut du faible et du docile, que ce soit au sein de la société ou des relations internationales.

En conséquence des hiérarchies de genre et de la division genrée du travail, les femmes et les hommes ne vivent pas la violence de la même manière. Les femmes (et les enfants) représentent la majorité des réfugiés qui fuient les zones de conflit et de violence, tandis que les hommes représentent la majorité des combattants. De plus, parce que les femmes sont généralement considérées comme responsables de la reproduction sociale au sein de la famille, elles sont affectées de façon disproportionnée par les pénuries de nourriture, de médicaments et d'autres produits de première nécessité ainsi que par la dégradation des services publics qui accompagne souvent les conflits violents. Cela ne veut pas pour autant dire que toutes les victimes sont des femmes (ou des enfants) et tous les combattants des hommes. Cependant, en raison des normes de genre dominantes, les femmes qui prennent les armes peuvent être stigmatisées ou contraintes de masculiniser leur comportement afin d'être acceptées. De même, les hommes qui refusent de combattre sont stigmatisés et peuvent devenir la cible de représailles violentes.

Une approche genrée apporte à la discussion sur le processus de sortie de la violence une vision intégrale de la paix, là où certaines approches courantes se focalisent simplement sur la cessation de la

violence armée. Dans ce sens, un autre concept clé est celui d'intersectionnalité, selon lequel l'inégalité entre les genres est indissociablement liée à d'autres formes d'inégalités sociales, politiques et économiques qui peuvent concerner la classe sociale, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge ou d'autres aspects de la différenciation sociale. Une approche genrée de la sortie de la violence met l'accent sur la nécessité de répondre aux autres formes d'inégalités, d'oppression et d'exploitation basées sur la classe sociale, la race/l'origine ethnique ou la religion, et de garantir les droits de l'homme de tous, quels que soient leur genre, leur orientation sexuelle, leur race, leur nationalité, leur religion ou leur classe sociale. Cela implique, de surcroît, la mise en œuvre de mesures positives pour atteindre un état de justice sociale, et notamment d'égalité entre les genres, en finir avec les violences genrées et garantir l'accès égal des femmes aux ressources. À cet égard, le présent chapitre met en exergue les contributions des femmes à la sortie de la violence à travers leur important travail d'activisme contre différentes formes d'injustice et d'inégalités qui sous-tendent la violence, notamment, mais pas uniquement, l'inégalité entre les genres.

Néanmoins, il est également important de ne pas romantiser la capacité d'agir des femmes et de ne pas les essentialiser comme pacifiques. Les femmes participent aussi à la violence, parfois dans le cadre de luttes armées contre l'oppression, mais aussi en tant que membres de groupes dominants qui cherchent à réprimer ou exploiter d'autres groupes définis par une classe sociale, une race, une origine ethnique ou une religion. Notre étude souligne l'importance de dépasser les paradigmes binaires de perpéteur/victime, actif/passif ou acteur/opprimé, déployés pour parler des femmes (mais aussi des hommes), de ce qu'elles subissent et de la façon dont elles contribuent à la sortie de la violence. Ce document remet également en cause les perspectives et la vision dichotomiques des racines de la violence. Il s'oppose ainsi aux analyses qui reposent sur des explications culturalistes pointant du doigt l'islam et la culture moyen-orientale, ou aux cadres de recherche qui se contentent de relever l'impact des interventions coloniales, impérialistes ou celles du monde néolibéral comme cause de « l'oppression des femmes ».

Enfin, notre travail adopte une approche transnationale de la violence genrée dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO). Compte tenu de la longue histoire d'enchevêtrements politiques et de grandes migrations de travail ou forcées ainsi que des liens sociaux et économiques entre l'Europe et les pays de la zone ANMO, il est important de concevoir cette dernière au-delà de ses frontières géographiques. Au sein de l'Europe, la récente « crise migratoire » et les politiques d'immigration antérieurement menées, combinées à une montée de l'islamophobie et de la peur de la radicalisation, ont conduit à des politiques sécuritaires et à une criminalisation des communautés immigrées issues de la zone ANMO. Ainsi, toute stratégie de sortie de la violence dans cette région doit aussi inclure des stratégies pour sortir de la violence à l'encontre et au sein des diasporas.

### **Le continuum de la violence**

Il est indispensable, pour conceptualiser la violence dans une perspective genrée, de reconnaître qu'il existe un « continuum de la violence » dont les femmes font l'expérience à travers le dénominateur commun du genre et qui regroupe aussi bien les conflits armés ouverts que la guerre, la violence structurelle (liée aux inégalités d'accès aux ressources et au pouvoir), la violence domestique et les diverses formes de violences sexualisées (Cockburn 2001 : 13-29). Qui plus est, la violence genrée existe à la fois durant les périodes de guerre ou de conflit ouverts, dans les contextes d'après-conflit et en temps de paix. Tout en reconnaissant qu'il existe aussi des pics de violence exacerbée à certains moments. Les normes et les relations de genre patriarcales, conjointement avec l'hétéronormativité, sont au cœur des mécanismes d'émergence, de perpétuation et de consolidation des hiérarchies de pouvoir autoritaires et de la prédilection pour les masculinités militarisées, prévalentes en temps de guerre comme en temps de paix.

En ce qui concerne la terminologie, par violence genrée ou violence basée sur le genre (VBG), on entend toute forme de violence à l'encontre d'une personne qui s'appuie sur les rôles normatifs associés à chaque genre et qui contribue et perpétue des rapports inégaux de pouvoir dans une société donnée. La notion de VBG, souvent utilisée de façon interchangeable avec celle de violence contre les femmes (VCF), peut mener à des préjudices psychologiques, économiques, physiques ou sexuels. Il faut toutefois souligner que les hommes peuvent également être victimes de violence basée sur le genre, souvent en rapport à une masculinité ou une sexualité non normative. La violence sexuelle est un continuum spécifique de la violence genrée qui regroupe un large éventail de menaces, de comportements et d'actes sexuels ou sexualisés, non désirés et commis sans consentement, comme le harcèlement sexuel, devenu monnaie courante dans beaucoup de pays de la région ANMO. La violence sexuelle peut exister à l'échelle individuelle, mais elle est souvent déployée de façon plus systématique afin de contrôler, de dominer et de renforcer une oppression basée sur le genre et l'hétéronormativité.

La notion de genre, et c'est là quelque chose de primordial, ne renvoie pas seulement aux femmes, à l'instrumentalisation et au contrôle de leurs corps et de leurs sexualités, mais également aux hommes, aux formes hégémoniques de masculinités, à leurs corps et à leurs sexualités. Cependant, comme plusieurs chercheuses féministes l'ont démontré à travers une approche transculturelle (Yuval-Davis 1997) et plus spécifiquement dans le contexte du Moyen-Orient (Al-Ali et Pratt 2016), le comportement et l'apparence physique des femmes sont considérés comme des symboles de la communauté nationale, religieuse et ethnique. En conséquence, les femmes sont souvent la cible de mécanismes juridiques ou informels voire de violence physique destinés à leur imposer des codes vestimentaires, à contrôler leur comportement sexuel et à limiter leur accès à la sphère publique. Si ces actions revendiquent généralement une volonté de « revenir aux valeurs traditionnelles », elles servent surtout à délimiter des frontières (« nous contre eux »), à asseoir l'influence de certains acteurs politiques ou à essayer de « briser » l'opposition (Al-Ali et Pratt 2016 : 130). Cette tendance est particulièrement visible dans le contexte de conflits ethniques ou religieux, où le corps et la sexualité des femmes sont instrumentalisés afin de créer des démarcations et de réifier les différences.

Des approches critiques ont montré qu'il est nécessaire d'historiciser la violence, d'éviter d'essentialiser la culture et la religion, d'adopter une approche basée sur l'intersectionnalité et l'économie politique de la violence et de reconnaître ce en quoi de multiples facteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux liés à l'État, aux situations économiques (comme la pauvreté et l'exclusion), aux développements politiques et aux luttes pour l'accès aux ressources ou au pouvoir contribuent aux niveaux relatifs de violence basée sur le genre à tout moment historique donné. Toutefois, il faut également tenir compte des références aux héritages coloniaux et aux interventions impérialistes d'une part, et au pouvoir patriarcal local d'autre part (Al-Ali 2016). De surcroît, comme le souligne Deniz Kandiyoti (2013), on ne peut pas se contenter d'expliquer ces attaques contre les codes vestimentaires, la mobilité, la sexualité et la participation aux manifestations et aux actions politiques des femmes comme s'il s'agissait simplement de manifestations habituelles du patriarcat ou de la misogynie. Selon elle, le patriarcat ne fonctionne plus « comme d'habitude » ; il requiert aujourd'hui un niveau plus élevé de contrainte et des appareils idéologiques d'État plus variés pour assurer sa perpétuation. Il s'ensuit que la haute incidence de violence contre les femmes depuis 2011 prouve l'existence d'une volonté de restaurer un patriarcat que certains hommes perçoivent comme menacé. Néanmoins, de nombreux hommes commencent à voir les liens qui existent entre patriarcat et autoritarisme politique, liens qui passent souvent par le militarisme et la violence basée sur le genre.

Depuis 2010, la zone ANMO est plongée dans un contexte volatil de transformations politiques et de luttes de pouvoir et d'influence au sein duquel le corps et la sexualité des femmes et des hommes sont devenus les terrains clés de la contestation et de la domination. Tout cela vient après une longue histoire de luttes et de campagne en rapport au Code du statut personnel, des lois qui régissent le mariage, le divorce, la garde des enfants et l'héritage, et aux tentatives de réponse à des sujets épineux,

voire tabous, comme la violence domestique, le harcèlement sexuel, les crimes et les meurtres d'honneur et les droits génésiques. On remarque notamment qu'au cours de ces dernières années, la mobilisation et l'activisme autour des questions d'intégrité corporelle ont été associés au constat que les corps sont au cœur des familles, des économies et des institutions sociales et politiques, et forgent ainsi les États, la société civile et la citoyenneté.

### **Pluralité de la violence contre les femmes**

À tout moment historique donné, dans la région ANMO comme dans le reste du monde, la vie des femmes est marquée par différentes formes de violence. Le « continuum de la violence » évoqué plus haut demande une approche holistique lorsqu'il est question d'identifier non seulement l'étendue et la diversité de la violence, mais aussi ses sources et ses acteurs. Cela révèle un tableau complexe : à l'échelle nationale, des acteurs étatiques ou non étatiques, qui peuvent inclure l'armée, la police, les milices, les bandes armées, les organisations islamistes, les tribus, mais aussi la population en général, les collègues, la famille et les amis, sont tous responsables de différentes formes de violence contre les femmes (et les hommes) de la région. De surcroît, les conflits et les guerres contribuent à l'émergence d'acteurs de violence régionaux et internationaux, notamment les armées, les forces d'invasion ou d'occupation, les mercenaires, le personnel de sécurité et les militants islamistes.

Historiquement, les États ont été identifiés comme des acteurs centraux de la violence dans la zone ANMO. Les régimes autoritaires et les dictatures ont eu recours à la force, aux arrestations, à la torture et aux exécutions, pour réprimer l'opposition politique et la dissidence. La violence sexuelle contre les femmes a souvent fait partie de ces méthodes répressives, afin de punir la dissidence et de dissuader les femmes de participer à l'opposition politique. Les États sont identifiés comme l'un des principaux acteurs de violence dans les contextes de guerre et de conflit, comme nous avons pu le voir très récemment en Syrie et en Irak. D'autres acteurs non étatiques sont également devenus des sources importantes de violence dans la région ANMO. Les plus visibles des acteurs de violence basée sur le genre sont aujourd'hui d'importants groupes islamistes en Syrie, en Irak et en Libye, parmi lesquels le groupe qui se fait appeler l'État islamique (EI). Si l'échelle et le niveau de la violence perpétrée par l'EI sont sans précédent, cette violence n'est pas apparue ex nihilo, compte tenu de la longue histoire des groupes islamistes en matière de violence basée sur le genre. Simultanément, des milices, des bandes armées et des groupes criminels laïques sévissent dans la région et commettent diverses formes de violence genrée et sexuelle, notamment la prostitution forcée, la traite des êtres humains, le harcèlement et le viol.

Le viol, l'une des formes les plus extrêmes de violence basée sur le genre, est commis à la fois par des acteurs aux niveaux étatique et non étatique que ce soit en temps de guerre et de conflit ou durant les périodes de paix relative. En temps de guerre, le viol est fréquemment militarisé. Cette violence genrée n'a pas seulement pour but de violer et de meurtrir des femmes en tant qu'individus, mais aussi d'humilier et de détruire des communautés entières par son déploiement systématique et collectif comme arme de guerre. On peut citer les cas des femmes musulmanes bosniaques violées collectivement par les troupes serbes, des atrocités commises à l'encontre des Kurdes sous les ordres de Saddam Hussein dans les années 1980, de la répression des Kurdes par l'État turc dans les années 1990, ou du viol et de la torture des femmes yézidiennes aux mains de l'EI. Violer et potentiellement (dans certains cas délibérément) féconder des femmes ont des répercussions sur le long terme et affectent des communautés entières, qu'elles soient ethniques, religieuses ou politiques, parce que les femmes sont généralement perçues comme les témoins et les agentes de la reproduction biologique et symbolique des communautés. Il faut préciser ici que le viol est aussi utilisé comme arme de guerre contre les hommes, comme l'ont vécu des prisonniers de guerre irakiens après l'invasion du pays ou des opposants aux régimes en Irak, en Syrie, en Égypte et en Turquie ; des viols sur les prisonniers politiques

palestiniens dans les prisons israéliennes ont également été rapportés. Le viol des hommes est souvent un sujet plus tabou et source de honte, il est donc rarement signalé, voire passé sous silence.

On peut catégoriser comme forme sociale de violence un ensemble de violences sexuelles ou genrées ancrées dans des normes de genre dominantes et des contextes tribaux, communautaires, religieux ou familiaux. Cela peut aller du mariage précoce ou forcé aux crimes et meurtres d'honneur ou aux mutilations génitales féminines (MGF). Il est néanmoins important de reconnaître que la culture et la religion ne sont pas fixes et ne peuvent donc pas faire l'objet d'une analyse essentialiste. Elles dépendent au contraire des contextes et des développements historiques, politiques et économiques spécifiques aux échelles nationale, régionale et internationale. De surcroît, toutes ces formes de violence ont des liens complexes avec la privation, la pauvreté et l'insécurité.

Au cours de ces dernières années, le sujet du harcèlement verbal et physique est devenu le centre de nombreux débats au sein des cercles universitaires, militants et médiatiques. En effet, on peut constater une hausse du recours au harcèlement sexuel comme outil politique et mesure contre-révolutionnaire de la part des gouvernements autoritaires pour bâillonner la dissidence et garder leurs populations sous contrôle, que ce soit par l'intermédiaire de la police et de l'armée ou d'hommes de main payés à cet effet, comme l'illustre aujourd'hui le cas égyptien. Cette forme de violence existait cependant avant ces récents développements politiques. Qui plus est, la rue, le milieu de travail et la maison sont des lieux où les femmes vivent différentes formes de harcèlement extérieures à celles organisées par l'État ou des groupes politiques affiliés à celui-ci.

Ces différentes formes et ces différents acteurs de violence sont sous-tendus par des inégalités structurelles qui rendent souvent les femmes plus vulnérables. Économiquement, les dernières décennies ont vu l'émergence dans plusieurs pays d'une « féminisation de la pauvreté ». La transition d'économies keynésiennes à des économies néolibérales – à laquelle s'ajoute une division du travail tribulaire d'une main-d'œuvre féminine bon marché, alors même que les femmes sont toujours en charge du travail reproductif et domestique – a touché entre autres la région ANMO. Dans bien des pays, et en particulier au Maroc, en Tunisie et en Égypte, les privatisations et restructurations ont entraîné des vagues de licenciements qui ont affecté les femmes de manière disproportionnée (PNUD 2016). Les travailleuses de la région font face aux mêmes problèmes qu'ailleurs dans le monde : des salaires inférieurs à ceux des hommes, la double charge du travail professionnel et domestique (ibid.), des emplois dans le secteur informel et à temps partiel qui s'ajoutent à la précarité de leur position économique. Pour les femmes appartenant à des minorités ethniques ou religieuses, ces problèmes sont aggravés par des difficultés supplémentaires pour accéder aux ressources et faire valoir leurs droits. Les sectarismes populistes et institutionnalisés contribuent de plus en plus à la violence basée sur le genre en raison d'une perception des femmes comme frontières des communautés ethniques ou religieuses, comme on a pu le voir chez les Kurdes, les Berbères, les Yézidies, etc.

De surcroît, les femmes sont confrontées à des défis d'ordre juridique. Historiquement, l'un des corps de lois aux enjeux de genre les plus débattus est le Code du statut personnel qui régit le mariage, le divorce, la garde des enfants, l'héritage et consacre des relations de genre inégales selon un parti pris patriarcal. Quoique la législation varie grandement de pays en pays, les protections juridiques contre la violence domestique ne sont pas courantes et, là où elles existent, elles ne sont que rarement appliquées en raison de systèmes judiciaires qui, sous le poids de pressions sociales, tendent à trancher en faveur des hommes au détriment des femmes.

*Étude de cas 1 – Yémen : les effets d'une intervention extérieure sur la violence dans le cadre domestique*<sup>1</sup>

*Étude de cas 2 – Le conflit kurde en Turquie : les intersections des violences étatiques et patriarcales*

1. Les études de cas mentionnées ici ont été développées dans une version longue du chapitre.

### L'« altérité », une vision hégémonique

Une forme de violence symbolique qui touche les femmes dans la région ANMO et au sein des diasporas est leur représentation à travers ce que l'on peut appeler une vision orientaliste. Les femmes sont dépeintes comme les incarnations d'une altérité radicale et intrinsèque des musulmans de la région ANMO et des communautés dispersées. Ces représentations viennent en partie d'une histoire coloniale et postcoloniale, comme en atteste la cérémonie de dévoilement à Alger en 1958<sup>2</sup> qui a eu un impact sur la politisation du genre dans le contexte des relations coloniales et sur l'accent mis sur le hijab en France aujourd'hui allant avec une véritable « politique du voile » (Scott 2017; Joly et Wadia 2017). Ces représentations relèvent de l'histoire coloniale et postcoloniale et d'un imaginaire néo-orientaliste. Elles tendent à réifier et culturaliser une domination de genre: les musulmanes deviennent d'un seul coup des victimes qui ont besoin d'être libérées et les symboles d'une « altérité », l'incarnation d'un « eux » en opposition à un « nous » exemplaire et émancipé, dans le cadre des relations de pouvoir d'une société mondiale à structure asymétrique.

Par ce biais, les pays occidentaux tendent à projeter la domination de genre sur « l'autre », fermant ainsi les yeux sur leurs propres inégalités de genre. Cette vision est adoptée à travers des processus hégémoniques qui ne prennent en compte ni l'hétérogénéité des situations dans les pays à majorité musulmane, ni les diasporas, ni l'historicisation des normes de genre dominantes. De surcroît, la situation des femmes dans les pays à majorité musulmane a servi d'argument pour justifier des interventions externes. Par exemple, « l'intervention militaire et humanitaire en Afghanistan en 2001 annonçait que la "libération" des femmes afghanes était l'un de ses principaux objectifs », plongeant par là même la lutte des femmes pour leurs droits en Afghanistan au sein d'un récit transnational qui présente « les interventions comme des mesures nécessaires » (Koloma Beck 2018).

Ces représentations ont un impact sur les politiques occidentales actuelles à l'égard des populations musulmanes, mais n'atténuent en rien le fait que les femmes sont confrontées à des situations d'oppression et de lutte au sein de leurs propres pays et communautés. En effet, l'impérialisme et son impact ne devraient pas être surestimés, car cela reviendrait à ignorer les configurations de pouvoir et les formes d'oppression nationales et pourrait même être préjudiciable aux activismes féministes nationaux. Il s'agit plutôt d'un paramètre au sein d'une approche intersectionnelle. L'instrumentalisation des luttes pour les droits des femmes au sein des relations de pouvoir impérialistes est étroitement liée à d'importantes questions nationales et locales, de la même manière que les perceptions des questions de genre et de racialisation se rejoignent. Les luttes pour les droits de la femme ont souvent été réinterprétées dans le contexte de cette relation au monde occidental. Lamrabet évoque ainsi une problématique « prise en otage » (Lamrabet 2012). Ceux qui s'opposent aux luttes pour les droits de la femme considèrent que ce combat constitue une « trahison » de leur propre société, ou de leur communauté dans les contextes minoritaires, comme l'illustrent bien les proclamations des mouvements islamistes qui dénoncent ce qu'ils instrumentalisent ou perçoivent comme une collusion avec les pouvoirs impérialistes. C'est donc un type de confiscation des luttes pour les droits de la femme qui opère sous la forme d'une relation minorité/majorité, ou hégémonique.

Diverses stratégies de contournement ont été mises en œuvre pour essayer de dissocier ces deux questions. Certaines branches du féminisme islamique se sont par exemple appuyées sur une réinterprétation de l'islam pour rejeter les inégalités de genre au rang de coutume plutôt que d'impératif religieux. Ce faisant, elles contournent les débats qui opposent l'« authenticité » à la « trahison ».

2. Le 13 mai 1958, une cérémonie de dévoilement des femmes algériennes a été organisée. Sous la pression de partisans de l'Algérie française, et en soutien à la « fraternité française », les femmes sont invitées à enlever leur voile publiquement sur le Forum d'Alger (Shepard, 2004; Gaspard, 2006).

Parfois, les différenciations de genre peuvent être renforcées par des formes essentialistes de féminisme qui prêtent aux femmes un rôle particulier, mais positif. D'autres branches du féminisme se positionnent au sein de la lutte contre l'autoritarisme comme partie intégrante d'une approche large comparable à un combat pour l'émancipation. Cela peut leur permettre de chercher du soutien auprès d'un public globalisé, faisant ainsi d'une lecture politique et contextualisée des inégalités de genre un thème transnational.

#### AU-DELÀ DU PARADIGME BINAIRE ACTEUR/OPPRIMÉ : L'ACTIVISME FÉMININ ET LA JUSTICE SOCIALE

L'activisme féminin dans la région ANMO prend aujourd'hui des formes extrêmement riches et variées, à la fois pour ce qui est des causes défendues et des types d'actions collectives adoptées. Ces dernières comprennent les luttes politiques, le combat contre l'autoritarisme et pour la démocratie, la résistance à l'occupation, la lutte contre les inégalités, les campagnes nationalistes pour les droits de la femme, l'aide sociale, les initiatives caritatives et les campagnes environnementales. L'implication des femmes activistes aux « printemps arabes » de 2011 et 2012 n'est pas passée inaperçue, tout comme leur participation à l'occupation d'espaces publics notamment en Tunisie, en Égypte et au Yémen. On retrouve certaines militantes dans les organisations politiques classiques – elles appartiennent alors à des partis politiques et des syndicats, se présentent à des élections et siègent au Parlement –, mais elles sont principalement actives dans le secteur du bénévolat et au sein d'associations locales. Dans leur ensemble, ces mobilisations s'inscrivent dans des visions politiques et des projets sociaux à grande échelle.

Ces différentes formes d'activisme féminin contribuent à la lutte contre l'injustice et l'opposition à une violence conceptualisée ici comme un continuum social. Les approches genrées soulignent comment les inégalités de genre façonnent l'expérience de ces activistes et comment les rôles de genre stéréotypés et les paradigmes binaires – que nos recherches et nos études de cas remettent en cause – influent la façon dont leur engagement est perçu.

#### Les femmes, actrices sociales : une approche genrée de l'engagement civique et politique

Les hommes qui occupent des positions de pouvoir ou des postes à responsabilités tendent à considérer que les femmes ne sont pas des actrices importantes de la vie publique et politique et qu'elles s'y intéressent peu : « si elles acceptent que la politique demeure essentiellement une affaire d'hommes, c'est que tout les y pousse : tradition, vie familiale, éducation, religion, littérature » (Duverger 1955 cité dans Allwood et Wadia 2000 : 140). Les femmes de la région ANMO et celles issues de l'immigration au sein des diasporas en Europe ou en Amérique du Nord, qu'elles soient originaires de la région ANMO ou appartiennent simplement à des communautés musulmanes, ont toutes été représentées de la même manière. Les médias traditionnels ont alimenté, dans l'imaginaire collectif, une représentation de ces femmes en victimes de domination et de violence, nourrissant ainsi les préjugés qui les dépeignent comme des créatures soumises, assujetties, apathiques et mal informées, confinées à l'espace domiciliaire et familial privé. Implicitement, cela signifie qu'elles sont incapables ou peu enclines à se comporter en sujets et donc ne méritent pas pleinement de jouir des nombreux droits qui découlent de la participation sociale, économique et politique. Qui plus est, des chercheuses féministes suggèrent que la définition classique de la politique, c'est-à-dire les partis politiques et la politique électorale, exclut d'autres formes de participation qui sont précisément celles qui tendent à attirer le plus la participation des femmes : « les femmes ne participent pas moins que les hommes ; en revanche, elles participent différemment [...] [particulièrement dans] des associations communautaires *ad hoc* et non structurées, des organisations bénévoles et des groupes protestataires » (Githens *et al.* 1994 : 5-26). Différentes études ont montré que les femmes participaient au niveau



communautaire aux mouvements sociaux, aux manifestations, aux groupes communautaires informels, aux organisations bénévoles, etc. En effet, les femmes de et issues de la région ANMO, généralement exclues des lieux décisionnels, se manifestent par des actions de terrain dans leur voisinage (Amiriaux 2003 : 90 ; Christy 1994 ; Allwood et Wadia 2000 ; Randall 1987).

Les femmes parlent souvent de leur sens aigu de la justice et des considérations éthiques qui les poussent à agir de manière significative. En réponse à la violence qui nuit à leur intégrité physique et morale et limite leur capacité d'agir, les femmes se sont constituées en actrices sociales et sujettes à part entière (Joly et Wadia 2017). Comme nous le voyons actuellement en Syrie, au Yémen et en Irak, les femmes, en temps de crise et de guerre, empêchent les communautés de mourir, et nourrissent les enfants grâce à des actions concrètes de solidarité sur le terrain. De surcroît, leur engagement transcende complètement les questions de genre et milite pour une justice sociale contre toutes les formes d'inégalités.

Toutefois, le domaine de l'activisme est loin d'être exempt des mêmes inégalités de genre qui transparaissent dans la société (ce qui n'est en rien spécifique aux pays de la zone ANMO). Les activistes contournent, contestent ou font face à ces problématiques de diverses manières. En premier lieu, des situations vécues d'inégalité, de domination ou de violence peuvent alimenter la décision de passer à l'acte si un terrain favorable à la lutte se présente (Larzillière 2004). Pour celles qui vivent dans un contexte minoritaire dans les pays occidentaux, les inégalités de genre et les corollaires que sont les catégories de différenciation « arabe » ou « musulman » s'entrecroisent (Ajbili 2016).

Dans les pays occidentaux comme ceux à majorité musulmane, les femmes constituent le « particulier » par rapport à un « universel » censément neutre, mais qui, en pratique, est sillonné de catégories de différenciation. En ce sens, l'individu « neutre » qui incarne ces « principes universels abstraits » s'avère être plutôt masculin (Scott 2005), et même, pourrait-on ajouter, un masculin qui correspond bien à la définition patriarcale du terme. En conséquence, l'engagement des femmes est reçu de façon particulière et différenciée, chose que les activistes tournent parfois à leur avantage. On peut citer à cet effet des activistes sahraouies qui, après avoir positionné leur mobilisation au sein d'un combat politique national, ont été perçues dans le monde occidental comme des activistes « mères », gagnant ainsi une couverture médiatique exceptionnelle et une autre forme de légitimité (Allan 2016).

Finalement, les inégalités de genre ont un impact sur les organisations militantes, en particulier les organisations politiques classiques, au sein desquelles les femmes font face à des obstacles spécifiques pour faire reconnaître leur travail ou accéder à des positions de premier plan. Dans les partis islamistes en particulier, ces femmes ont tendance à être mises à l'écart et redirigées vers des « problématiques féminines » : éducation, travail bénévole, etc. (Larzillière 2013). En Jordanie par exemple, les professionnelles qui se présentent aux élections n'accèdent pas à des postes supérieurs ; même la présidence de l'association des infirmières et des sages-femmes – professions où les femmes sont largement majoritaires – est généralement exercée par un homme. Toujours en Jordanie, dans les réunions des organisations bénévoles islamistes, les femmes sont assises ensemble au fond de la salle. Quoique ce soit particulièrement vrai des partis politiques classiques, ces inégalités et ce plafond de verre se répercutent à travers tout le domaine de l'activisme. Cela explique en partie la présence en plus grand nombre des femmes dans la société civile et le secteur bénévole (bien que les inégalités existent partout), ainsi que leur recherche de nouvelles formes de mobilisation.

## Genre et nationalisme

Un environnement dans lequel la mobilisation et la participation politique des femmes ont beaucoup progressé dans les pays de la zone ANMO est celui des mouvements nationalistes. Bien que certaines féministes voient le nationalisme comme une idéologie intrinsèquement masculiniste qui réduit les femmes à l'état de symboles culturels et de reproductrices biologiques de la nation et justifie ainsi leur relégation au rang de citoyennes de seconde classe, nous postulons qu'une approche plus nuancée

des mouvements nationalistes est de mise. Il nous faut ici établir une distinction entre le nationalisme qui a pour but de dominer et d'exploiter d'autres groupes ou communautés d'une part, et d'autre part celui qui mobilise une résistance contre l'exploitation et l'oppression. Nous soulignons aussi les différences entre les idéologies nationalistes qui adoptent des attitudes progressistes et celles qui font montre d'attitudes conservatrices vis-à-vis des questions de genre. Dans les anciennes colonies, le nationalisme a joué un rôle important dans les luttes pour l'autodétermination face au colonialisme; il sous-tend aujourd'hui les luttes pour l'autodétermination des peuples kurde et palestinien. Dans ces contextes, des stratégies de violence armée et de résistance pacifique ont été mises en œuvre séparément ou simultanément.

Les femmes des pays de la zone ANMO ont une longue histoire de participation aux mouvements nationaux contre le colonialisme européen qui ont fait surface partout dans la région au début du XX<sup>e</sup> siècle et ont gagné du terrain par la suite. Les femmes ont principalement contribué à ces mouvements à travers leur travail associatif et philanthropique, en offrant des services et une assistance sociale aux plus démunis, et particulièrement aux femmes et aux filles. En temps de crise nationale, par exemple lors de la révolution égyptienne de 1919 contre la tutelle britannique ou des manifestations de 1945 contre la domination française au Liban, les femmes ont également participé aux manifestations dans les rues et à d'autres formes d'actions politiques explicites, transgressant les normes dominantes de bienséance qui leur imposent de rester pudiques. Elles prennent même part à la résistance armée contre le régime colonial, majoritairement dans des rôles auxiliaires. Durant la grande révolte arabe de 1936-1939 en Palestine contre le mandat britannique et la colonisation sioniste, la grande révolte syrienne de 1925-1927 contre le pouvoir français, ou la guerre d'indépendance algérienne, également contre les Français, les femmes ont joué un rôle important en faisant entrer des armes clandestinement dans le pays, en posant des bombes et en assurant le ravitaillement des combattants.

Au sein des mouvements nationalistes, les femmes ont démontré l'importance de leur rôle aux côtés des hommes dans la lutte pour l'indépendance nationale et la liberté, sans rien perdre de leur détermination à défendre les droits et les libertés de la femme. Leurs expériences dans ces mouvements nationalistes et l'absence de soutien des dirigeants nationalistes masculins à la cause de l'égalité des genres ont poussé des femmes à présenter des demandes genrées, comme le droit de vote des femmes, une plus grande inclusion politique et des réformes du droit de la famille. Les femmes qui ont vécu des violations de droits de l'homme sur la base de leur appartenance nationale ou de leur genre défendent souvent une approche intersectionnelle qui répond aux injustices aux niveaux national et interpersonnel.

### **Nouvelles formes de mobilisation féministe**

Historiquement, l'activisme féministe dans la région se situait dans un continuum d'initiatives et d'organisations qui étaient soit fortement liées aux gouvernements et aux structures étatiques, soit indépendantes, et souvent critiques des politiques étatiques en matière de genre. Au sein de ce « féminisme étatique », particulièrement en Tunisie, en Irak, en Turquie et en Égypte, les activistes féministes étaient souvent cooptées par des régimes autoritaires qui voulaient porter des projets de modernisation qui avaient trait à l'éducation des femmes, leur participation au marché du travail, une présence publique accrue et une participation politique officielle. La collusion apparente entre des partisans des droits de la femme et des régimes autoritaires qui pratiquaient la persécution politique et l'oppression des droits de l'homme a eu des effets dévastateurs sur la crédibilité et les demandes des féministes dans la région.

Pourtant, d'un bout à l'autre de la région et à divers moments historiques, les activistes féministes ont également adjoint à la défense des droits de la femme et de l'égalité des genres une opposition à

l'autoritarisme politique et à la répression. Bien des activistes ont été contraintes de s'exiler en conséquence, notamment en Irak et en Iran. Dans le contexte actuel, les militantes féministes sont connues pour leur remise en cause des gouvernances en place, notamment dans leurs aspects patriarcaux et autoritaires, comme on le voit bien en Tunisie, au Yémen, en Égypte, en Turquie et en Irak. Une grande partie de l'activisme féministe actuel prend en compte les diverses intersections entre les inégalités basées sur le genre et d'autres formes structurelles d'inégalités, telles que les différences de classes sociales, l'exploitation économique, la discrimination de minorités ethniques et le sectarisme, comme l'illustrent bien les mouvements de défense des droits de la femme en Irak et au Kurdistan. Bien des exemples d'activisme féminin peuvent être cités. Au Kurdistan irakien, les femmes ont largement fait progresser la défense de leurs droits, notamment par la promulgation d'une loi contre la violence domestique (« The Act of Combatting Domestic Violence in Kurdistan Region-Iraq », Act No. 8 2011) (Al Ali et Pratt 2011; Joly et Bakawan 2016; Hardi 2013). En Israël, les femmes participent activement au mouvement de paix. En Syrie, les femmes kurdes sont des participantes politiques actives au développement d'un projet sociétal progressiste et se sont jointes à la lutte armée – au sein de laquelle plusieurs d'entre elles occupent des postes à haute responsabilité – contre la menace de massacre et d'esclavage que pose l'État islamique. En Tunisie, des femmes se sont mobilisées pour faire changer la loi sur la violence contre les femmes (Ben Achour 2016). De surcroît, de nombreuses activistes dans la région ont adopté une perspective féministe transnationale et luttent contre l'impact de la mondialisation, notamment l'expansion capitaliste globale, les principes économiques néolibéraux, l'impérialisme et les configurations de pouvoir néocoloniales.

Plus récemment, de nouvelles formes de mobilisation féministe sont apparues et ont gagné en popularité auprès des jeunes activistes et organisations féministes. Elles gravitent souvent autour des politiques du corps et incluent des formes d'organisations innovantes hors des structures associatives, notamment l'activisme digital. De jeunes activistes féministes forment de nouvelles alliances avec des mouvements politiques plus larges, comme on l'observe notamment au Maroc, en Irak et en Égypte. Cette mobilisation comprend parfois des liens plus étroits entre l'activisme féministe et LGBTQ, comme en Turquie, au Liban, en Tunisie et en Égypte, tandis que dans d'autres pays comme l'Irak ou le Yémen, l'activisme LGBTQ demeure essentiellement inexistant ou clandestin. Toutes ces nouvelles formes de mobilisations féministes mettent en évidence les intersections entre les formes structurelles de violence, la violence symbolique et les politiques du corps et présentent ainsi souvent une approche et une stratégie de sortie de la violence bien plus holistiques que celles des générations de féministes précédentes.

*Étude de cas 1 - Activisme des femmes tunisiennes contre la violence*

*Étude de cas 2 - Les femmes yéménites et le printemps arabe*

*Étude de cas 3 - La mobilisation féminine contre la violence faite aux femmes en Égypte*

*Étude de cas 4 - Les activistes irakiennes des droits de la femme au premier plan de la lutte contre le sectarisme et l'autoritarisme*

*Étude de cas 5 - Les activistes féministes turques et kurdes contre la violence patriarcale et étatique*

*Étude de cas 6 - Le mouvement des femmes palestiniennes : un combat sur deux fronts*

*Étude de cas 7 - Les femmes kamikazes en Palestine et en Irak*

### Les femmes des diasporas dans les pays à minorité musulmane

Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ne sont pas isolés et ne devraient pas être dépeints comme tels. En effet, il est important de ne pas les considérer comme des zones culturellement indépendantes, mais de prendre en compte le contexte plus large de leurs relations de longue date avec les pays occidentaux, particulièrement en ce qui concerne l'histoire de la violence et l'histoire sociale de l'activisme dans les pays de la région ANMO. À titre d'exemple concret, les représentations basées sur le genre sont centrales aux récits occidentaux hégémoniques aussi bien au sujet des populations de la zone ANMO que de leurs diasporas. Dans les pays à minorité musulmane, c'est-à-dire dans les diasporas, la situation des femmes issues de la région ANMO est empreinte de discrimination, de préjugés et d'hostilité généralisés. Ces femmes appartiennent à des populations en situation de minorité ethnique et religieuse dans les pays occidentaux. Elles doivent, d'une part, circuler entre les interconnexions complexes entre leurs groupes culturels et religieux et la société générale et, d'autre part, surmonter les nombreux obstacles que chacun de ces trois principaux collectifs de référence met au travers de leur chemin vers l'autonomisation et l'activisme. De plus, ces femmes doivent répondre aux impératifs de loyauté qu'attendent d'elles à la fois les sociétés majoritaires et leurs propres communautés.

Elles perçoivent le collectif où leur socialisation primaire a eu lieu, le groupe ethnique, comme une source ambivalente de restrictions et de soutien. Bien qu'elles entretiennent un attachement profond à leur famille immédiate, elles considèrent la famille étendue et leur communauté comme sources de restrictions et de normes de genre ancrées dans des traditions patriarcales. Par conséquent, les femmes contestent toute autorité revendiquée par la communauté, dont les responsables sont immanquablement des hommes âgés, en ce qui concerne leurs plans de vie, qu'il s'agisse de poursuivre leur scolarité, d'exercer un emploi ou de prendre part à la vie civique et politique. Le modèle patriarcal véhiculé par la communauté ethnique est souvent reproduit dans la sphère musulmane, où les mosquées et les associations religieuses sont dominées par des hommes qui regroupent tous les pouvoirs. De surcroît, il peut y avoir une collusion entre les hommes âgés à la tête des associations ethniques ou musulmanes et les entités gouvernementales, dans le sens où ces dernières les traitent comme des interlocuteurs privilégiés, excluant les femmes des prises de décisions politiques.

Au sein de la société majoritaire, les femmes issues de la région ANMO sont confrontées aux préjugés et aux contraintes supplémentaires qui affectent les musulmans dans le sillage des événements du 11 septembre 2001 à New York, des guerres d'Afghanistan et d'Irak et des attaques terroristes dans plusieurs pays. Aussi ces femmes souffrent-elles de discriminations multiples, à commencer par le racisme, l'islamophobie et la misogynie, mais aussi des stéréotypes spécifiques auxquelles elles sont sujettes et qui les représentent comme passives, soumises et désintéressées par la vie civique et politique. L'opposition à leur engagement s'est cristallisée autour de deux thèmes en Grande-Bretagne et en France, respectivement la sécuritisation de l'islam et la question de l'identité nationale. Ces deux problématiques ont, par ailleurs, été soulevées dans tout le monde occidental, avec plus ou moins de force. Le pendant législatif et culturel de la « guerre contre la terreur » britannique a été, en France, l'offensive contre la tenue islamique des femmes, soutenue par les pleins pouvoirs de l'État. Toutefois, la politique nationale a aussi poussé les femmes musulmanes à monter à la tribune, notamment à travers leur participation aux campagnes contre la guerre menée en Grande-Bretagne et leur mobilisation contre la loi de 2004 interdisant le port du foulard à l'école en France.

Face à cette adversité, les femmes de la région ANMO ont développé leur capacité d'action et élaboré un répertoire de stratégies pour poursuivre leurs projets de vie et participer à la vie civique et politique. Sans qu'elles se détournent pour autant des canaux politiques conventionnels (ostensiblement moins ouverts aux femmes), elles ont investi en premier lieu l'associatif. Ces femmes fondent leurs propres associations musulmanes et groupes de soutien ethniques en dehors de tout contrôle



masculin et montent ou adhèrent à des associations de quartier ou locales ; le XXI<sup>e</sup> siècle a vu une multiplication et une importante diversification de telles associations. Ces organisations proposent une assistance sociale, juridique et d'autres services en fonction des besoins de leurs membres ou de leur clientèle. Cela témoigne du vif intérêt que ces femmes apportent à diverses questions sociales aux échelles nationale et internationale : inégalités de genre, discrimination ethnique ou raciale, islamophobie, pauvreté, inégalités sociales et respect des droits de l'homme. Pour les croyantes, l'islam est un puissant moteur d'engagement qui lie la politique à des considérations éthiques. C'est un modèle, une source de valeurs morales, un guide éthique pour la mise en œuvre d'actions qui transcendent les normes ethniques traditionnelles et apportent à beaucoup de femmes prises au piège entre les impératifs de loyauté de leur groupe ethnique et de la société majoritaire un moyen de répondre à chacun<sup>3</sup>.

*Étude de cas 1 – Négociations au sein de la famille et de la communauté dans la diaspora en Grande-Bretagne*

*Étude de cas 2 – La mobilisation des femmes des communautés musulmanes au Royaume-Uni et en France*

## PERSPECTIVE TRANSNATIONALE

Les femmes de la région ANMO n'ont pas circonscrit leurs luttes à leur seule région géographique. Elles se sont également mobilisées dans différents pays grâce au développement d'organisations féministes transnationales et ont pris des mesures pour influencer sur le droit international en ce qui concerne les femmes et la violence.

### Les femmes dans les pays à majorité musulmane

Des femmes dans des environnements musulmans se sont engagées dans l'activisme féministe transnational (Balchin 2012) et ont remis en cause de nombreux stéréotypes sur le contexte politique et l'engagement des femmes dans les communautés musulmanes. On peut citer Femmes sous lois musulmanes (WLUM), un réseau de solidarité international qui relie des femmes dans plus de 70 pays, de l'Afrique du Sud à l'Ouzbékistan et du Sénégal aux îles Fidji (Shaheed 1994), ou encore Musawah, un mouvement transnational pour l'égalité et la justice au sein des familles musulmanes lancé en 2009 pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans le cercle familial et le droit à une citoyenneté égale et pleine pour tous (Musawah 2009).

### L'activisme transnational féminin et la sortie de la violence

L'activisme féminin a une longue histoire de lutte contre la guerre et la violence, notamment en solidarité avec les femmes dans les zones de conflit. La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL), par exemple, fait campagne contre la guerre et le militarisme depuis la Première Guerre mondiale, apportant une dimension genrée particulière à la solidarité transnationale, avec des appels en faveur de la paix qui comprennent une promotion des droits de la femme et une mise en avant des voix féminines. Ces dernières années, la Ligue a travaillé avec des femmes syriennes pour obtenir leur inclusion à la table des négociations de paix.

Pour autant, l'histoire de la solidarité féminine transnationale avec les femmes du Moyen-Orient est complexe. À l'ère du colonialisme, les féministes européennes et nord-américaines font preuve

3. Ces données proviennent d'un important projet de recherche du Conseil de la recherche économique et sociale britannique (ESRC). Joly et Wadia 2017.

d'une absence de solidarité envers les femmes qui s'opposent au colonialisme et adoptent une attitude « maternaliste » à l'égard des femmes du Moyen-Orient, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Puis, avec la guerre froide, le mouvement international des femmes se divise entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. Les féministes occidentales mettent l'accent sur l'égalité juridique de la femme, tandis que les féministes en URSS défendent un programme de « paix » avec comme priorité le rôle des femmes dans la lutte contre l'impérialisme et le capitalisme. Le programme soviétique est bien plus plébiscité par les femmes du Sud global. En effet, les conférences féministes durant la guerre froide témoignent des clivages profonds entre les activistes occidentales, qui luttent contre ce qu'elles perçoivent comme une « politisation » des problématiques liées à la condition féminine, et celles du Sud global, qui voient de la part des féministes occidentales une tentative d'universalisation de leurs préoccupations en matière de parité juridique et de politiques sexuelles, sans se soucier des questions importantes d'inégalités économiques et d'impérialisme auxquelles les femmes du Sud global sont confrontées. Plus spécifiquement, les États-Unis et leurs alliés refusent de parler de la question palestinienne et du rôle d'Israël dans la perpétration de la violence à l'encontre des femmes palestiniennes (Ghodsee 2010 ; Moghadam 2005 : 85).

Depuis la fin de la guerre froide, une grande partie de l'activisme transnational féminin se consacre à mettre fin à la violence contre les femmes dans toutes ses nombreuses manifestations. De par leur participation à la IV<sup>e</sup> conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995 ainsi qu'à d'autres conférences onusiennes, les militantes de la région ANMO deviennent plus conscientes de la question de la violence contre les femmes et l'incorporent à leur travail. Elles font alors face à l'opposition de responsables politiques et religieux, qui qualifient cela de plate-forme étrangère. Dans certains cas, au sujet des MGF par exemple, ces derniers soutiennent la violence contre les femmes au nom de la protection du tissu moral de la société.

La solidarité transnationale demeure toutefois imparfaite en ce qu'elle se limite essentiellement à un apport de ressources financières de la part d'ONG occidentales à destination d'ONG féminines choisies de la zone ANMO et d'autres pays du Sud global pour la mise en place de programmes et de projets, souvent avec une forme de reproduction des hiérarchies internationales. De surcroît, les femmes activistes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont également dû s'opposer à certaines féministes occidentales qui présentent la violence contre les femmes dans le Sud global comme indicatrice d'une culture « rétrograde », alors que tout tend à prouver que cette violence est universelle. Simultanément, les ONG occidentales s'avèrent souvent réticentes lorsqu'il s'agit de critiquer les causes structurelles plus larges de la violence, qui peuvent être liées aux politiques étrangères et aux interventions militaires de leurs gouvernements occidentaux dans la région ANMO.

### Femmes et organismes internationaux

Les femmes constituent environ 50 % de la population dans toutes les sociétés, ce qui est en soi une raison suffisante pour les inclure à tous les niveaux de la consolidation de la paix. De plus, un consensus grandissant au sein des organismes internationaux attribue un impact positif sur la durabilité des accords de paix à la participation active des femmes à la consolidation de la paix (Coomaraswamy 2015). Toutefois, la simple addition des femmes à la table des négociations ne peut pas impacter ce qui en résulte si ces femmes n'ont pas d'influence ou de pouvoirs décisionnels (*ibid.* : 15 ; Paffenholz et al. 2016 : 22). Les activistes des droits de la femme à travers le monde ont fait pression sur l'ONU pour l'adoption de résolutions sur la question des femmes et de la violence. La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (RCSNU 1325) a été la première résolution onusienne à évoquer les femmes et la violence basée sur le genre, à exprimer un soutien à la participation des femmes aux négociations de paix et prendre en compte les besoins des femmes réfugiées. De nombreuses organisations de femmes ont acclamé cette résolution, tandis que d'autres l'ont critiquée, à raison,

parce qu'elle essentialise les femmes et ne reconnaît pas l'instrumentalisation militaire de la victimisation des femmes comme liée à des formes plus larges d'exclusion et de violence (Adra 2013). Le Conseil de sécurité demeure sélectif dans son inclusion des femmes à certaines de ses résolutions, notamment celles qui concernent l'Arabie saoudite. La RCSNU 1325 et les résolutions subséquentes souffrent d'une lacune considérable: n'étant pas juridiquement contraignantes, elles sont inexécutives (Coomaraswamy 2015 : 14-15; Hafner-Burton *et al.* 2015 : 28; voir aussi Anderson et Myrntinen 2017 : 89). Néanmoins, il y a un facteur de « honte » que les organisations féminines peuvent exploiter pour faire pression sur les acteurs et les partis politiques nationaux afin que les femmes obtiennent une représentation dans les processus de consolidation de la paix. Pour les femmes activistes, voir une organisation internationale prendre une position morale au nom des victimes a eu un effet galvanisant (Najwa Adra, interviews avec des activistes de 2013 à 2017).

### CONCLUSION : SORTIR DE LA VIOLENCE, UNE APPROCHE GENRÉE HOLISTIQUE

Les stratégies de sortie de la violence demandent une reconceptualisation à la fois de la violence et de la paix depuis une perspective genrée. Comme l'illustre notre étude, la sortie de la violence pour les femmes ne peut être réduite à la seule cessation des conflits armés, il faut de surcroît apporter une réponse aux violences genrées spécifiques ainsi qu'aux formes structurelles de violence et d'injustice sous-jacentes. Cela doit passer par un rééquilibrage des inégalités de genre, de la marginalisation et d'autres formes de désavantages, en temps de conflit comme de paix. Ainsi, la sortie de la violence implique de reconnaître et de soutenir l'activisme, les organisations et les initiatives des femmes qui s'opposent à diverses structures inégalitaires de domination, et de veiller au maintien d'une justice sociale dans les régions concernées. Voilà ce que suggère notre approche genrée de la sortie de la violence.

### RECOMMANDATIONS

1. L'analyse de toutes les formes de violence, qu'elle soit ethnique, religieuse, politique, sociale, domestique ou économique, doit être genrée.
2. En reconnaissance du « continuum de la violence », la notion de violence doit être élargie pour inclure toutes formes de violence physique, verbale, symbolique et structurelle dans les sphères publique et privée.
3. Des réponses doivent être apportées aux besoins spécifiques des femmes confrontées à la violence et à des précarités fondées sur le genre.
4. Les organisations féminines doivent être reconnues comme des actrices politiques à part entière.
5. Les stratégies de sortie de la violence doivent inclure un soutien pour les femmes qui œuvrent déjà à la remise en question des inégalités de genre, des normes de genre dominantes ainsi que d'autres formes d'inégalités et d'injustices sociales.
6. Conformément à la RCSNU 1325 et à un nombre croissant de recherches en sciences sociales, il est impératif de garantir une inclusion significative des femmes dans des rôles décisionnels à tous les niveaux de l'activité de consolidation de la paix, notamment les négociations, la résolution de conflit, la réconciliation et la reconstruction.
7. Les femmes de la base et à tous les échelons des hiérarchies organisationnelles doivent pouvoir participer à toutes les phases de consolidation de la paix, y compris les combattantes.
8. Les présupposés stéréotypés sur les femmes des pays de la région ANMO doivent être combattus en coopération avec les médias, les organismes internationaux et les responsables politiques.
9. L'indissociabilité de la lutte pour les droits de la femme et la justice genrée et de la lutte pour l'autodétermination nationale et la liberté doit être reconnue.

10. Les activistes féminines du Nord global doivent s'abstenir de toute attitude maternaliste à l'égard des femmes du Sud global et respecter la différence et les priorités des activistes sur le terrain.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adra, N., 2013, « Women and Peacebuilding in Yemen: Challenges and Opportunities », Expert Analysis, Centre de ressources norvégien pour la consolidation de la paix (NOREF), disponible en ligne : <https://www.files.ethz.ch/isn/173204/ca9106951a2408f79cdadb30fc9c244.pdf>, consulté le 29 avril 2018.
- Ajbli, F., 2016, « Les Françaises "voilées" dans l'espace public : entre quête de visibilité et stratégies d'invisibilisation », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 35, n° 1, pp. 102-117.
- Al-Ali, N., 2016, « Sexual Violence in Iraq: Challenges for Transnational Feminist Politics », *European Journal of Women's Studies*, vol. 25, n° 1, pp. 1-18, disponible en ligne : <https://doi.org/10.1177/1350506816633723>
- Al-Ali, N. et Pratt, N., 2016, « Gender, Protest and Political Transition in the Middle East and North Africa », in Steans, J. et Tepe, D. (dir.), *Handbook on Gender in World Politics*, Cheltenham, Royaume-Uni, Edward Elgar Publishing.
- , 2011, « Between Nationalism and Women's Rights: the Kurdish Women's Movement in Iraq », *Middle East Journal of Culture and Communication*, vol. 4, n° 3, pp. 337-353.
- Allan, J., 2016, « Mothers as Martyrs, Feminised Protest and the Gendering of Custodial Punishment: Gender and Resistance in Occupied Western Sahara », in Boulay, S. et Correale, F. (dir.), *La question (irrésolue) du Sahara Occidental: quels enjeux pour quelles recherches en sciences humaines et sociales?*, Colloque international Paris-Sorbonne.
- Allwood, G. et Khurshed, W., 2000, *Women and Politics in France 1958-2000*, Londres, Routledge.
- Amiraux, V., 2003, « Discours voilé sur les musulmanes en Europe : comment les musulmans sont-ils devenus des musulmanes ? », *Social Compass*, vol. 50, n° 1, pp. 85-96, disponible en ligne : <https://doi.org/10.1177/0037768603050001966>
- Anderson, K. et Myrntinen, H. (dir.), 2017, *Now is the Time: Research on Gender Justice, Conflict and Fragility in the Middle East and North Africa*, Oxford, Oxfam International, disponible en ligne : [https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file\\_attachments/rr-gender-justice-conflict-fragility-mena-050617-en.pdf](https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/file_attachments/rr-gender-justice-conflict-fragility-mena-050617-en.pdf)
- Balchin, C. et Bouillot, F. (trad.), 2012, « Familles musulmanes. L'engagement transnational des femmes pour l'égalité et la justice », in Joly, D. et Khurshed, W., *Hommes et Migrations*, Dossier Musulmanes et féministes en Grande-Bretagne, n° 1299, pp. 76-85.
- Ben Achour, S., 2016, *Les violences à l'égard des femmes: lois du genre*, Euromed Rights, Tunisie, disponible en ligne : <https://euromedrights.org/fr/publication/tunisie-les-violences-a-legard-des-femmes-lois-du-genre>
- Christy, M., 1994, « Trends in Sex Differences in Political Participation: A Comparative Perspective », in Githens, M., Norris, P. et Lovenduski, J. (dir.), *Different Roles, Different Voices: Women and Politics in the United States and Europe*, New York, Harper Collins, pp. 27-37.
- Cockburn, C., 2001, « The Gendered Dynamics of Armed Conflict and Political Violence », in Moser, C., O.N., Clark, F.C. (dir.), *Victims, Perpetrators or Actors?: Gender, Armed Conflict and Political Violence*, Londres, Zed Books, pp. 13-29.
- Coomaraswamy, R. (dir.), 2015, *Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix: Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies*, Genève, ONU Femmes, disponible en ligne : [http://wps.unwomen.org/pdf/fr/GlobalStudy\\_FR\\_Web.pdf](http://wps.unwomen.org/pdf/fr/GlobalStudy_FR_Web.pdf)
- Gaspard, F., 2006, « Le foudard de la dispute », *Cahiers du Genre*, vol. 5, n° 3 (HS n° 1), pp. 75-93, disponible en ligne : <https://doi.org/10.3917/cdge.hs01.0075>
- Githens, M., Norris, P. et Lovenduski, J. (dir.), 1994, *Different Roles, Different Voices: Women and Politics in the United States and Europe*, New York, Harper Collins.
- Ghodsee, K., 2010, « Revisiting the United Nations Decade for Women: Brief Reflections on Feminism, Capitalism and Cold War Politics in the Early Years of the International Women's Movement », *Women's Studies International Forum*, vol. 33, n° 1, pp. 3-12, disponible en ligne : <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2009.11.008>
- Hafner-Burton, E. M., LeVeck, B. L. et David G. V., 2015, « How Activists Perceive the Utility of International Law », Laboratory on International Law and Regulation, Working paper n° 23, disponible en ligne : [https://ilar.ucsd.edu/\\_files/publications/studies/2015\\_how-activists-perceive.pdf](https://ilar.ucsd.edu/_files/publications/studies/2015_how-activists-perceive.pdf)
- Hardi, C., 2013, « Women's Activism in Iraqi Kurdistan: Achievements, Shortcomings and Obstacles », *Kurdish Studies*, vol. 1, n° 1, pp. 44-64, disponible en ligne : <https://doi.org/10.33182/ks.v1i1.385>



- Joly, D. et Bakawan A., 2016, « Women in Kurdistan-Iraq Issues, Obstacles and Enablers », *International Journal of Human Rights*, vol. 20, n° 6: pp. 1-22.
- Joly, D. et Wadia, K., 2017, *Muslim Women and Power: Political and Civic Engagement in West European Societies*, Londres, Palgrave MacMillan.
- , 2017, *La participation civique et politique des femmes de culture musulmane*, Laval, Presses universitaires de Laval.
- Kandiyoti, D., 2013, « Fear and Fury: Women and Post-Revolutionary Violence », *Open Democracy*, disponible en ligne: <http://www.opendemocracy.net/5050/deniz-kandiyoti/fear-andfury-women-and-post-revolutionary-violence>
- Koloma Beck, T., 2018, « "Liberating the Women of Afghanistan". An Ethnographic Journey Through a Humanitarian Intervention », *Socio*, n° 11.
- Lamrabet, A., 2012, « Reconsidérer la problématique des femmes et de l'égalité en islam », *Mouvements*, n° 72, pp. 22-25.
- Larzillière, P., 2004, *Être jeune en Palestine*, Paris, Balland.
- , 2013, *La Jordanie contestataire: militants islamistes, nationalistes et communistes*, Arles, Actes Sud.
- Mitri, T., 2017, « Quelques réflexions sur les politiques de prévention et de sortie de la violence », Intervention à l'occasion du lancement du Panel International sur la Sortie de la violence le 18 janvier 2017 à Paris, Intervention visionnable en ligne: [https://www.canal-u.tv/video/fmsh/tarek\\_mitri\\_quelques\\_reflexions\\_sur\\_les\\_politiques\\_de\\_prevention\\_et\\_de\\_sortie\\_de\\_la\\_violence.35015](https://www.canal-u.tv/video/fmsh/tarek_mitri_quelques_reflexions_sur_les_politiques_de_prevention_et_de_sortie_de_la_violence.35015)
- Moghadam, V.M., 2005, *Globalizing Women: Transnational Feminist Networks*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Musawah, 2009, *Plateforme d'action de Musawah*, disponible en ligne: <http://arabic.musawah.org/sites/default/files/Musawah-Framework-FR.pdf>
- Paffenholz, T., Ross, N., Dixon, S., Schluchter, A.-L. et True, J., 2016, *Faire que les femmes comptent – ne pas simplement les compter: Évaluation de l'inclusion et de l'influence des femmes dans les négociations de paix*, Genève, Inclusive Peace and Transition Initiative et ONU Femmes, disponible en ligne: <https://www.inclusivepeace.org/sites/default/files/IPTI-ONU-Femmes-Faire-Que-Les-Femmes-Comptent.pdf>
- PNUD, 2016, *Arab Human Development Report 2016: Youth and the prospects for human development in changing reality*, Beyrouth, Bureau régional du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).
- Randall, V., 1987, *Women and Politics: an International Perspective*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Roy, O., 2017, « Who Are the New Jihadis? », *The Guardian*, 13 avril 2017, disponible en ligne: <https://www.theguardian.com/news/2017/apr/13/who-are-the-new-jihadis>
- Scott, J., 2005, *Parité! Sexual Equality and the Crisis of French Universalism*, Chicago, University of Chicago Press.
- Scott, J., Fontaine, I. et Marelli, J. (trad.), 2017, *La politique du voile*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Shaheed, F., 1994, « Controlled or Autonomous: Identity and the Experience of the Network Women Living under Muslim Laws », Grabels, France: Femmes sous lois musulmanes, Documents Occasionnels, n° 5, disponible en ligne: <http://www.wluml.org/fr/node/421>
- Shakir, W., Marzouk, M. et Haddad, S., 2012, « Strong Voices: Yemeni Women's Political Participation from Protest to Transition », Londres, Saferworld, Preventing Violent Conflict, Building Safer Lives.
- Shepard, T., 2004, « La bataille du voile pendant la guerre d'Algérie », in Nordmann, C. (dir.), *Le foulard islamique en questions*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Yuval-Davis, N., 1997, *Gender & Nation*, Londres/New York, Sage.

#### **Crédit photo couverture**

Today, a Childrens' Playground. A view behind the towering accommodation blocks either side of the avenue known as Maala Straight. Here these youngsters, playing football, jockey for position during a ' Throw-In'.

© Brian Harrington Spier [CC BY-SA 2.0] - flickr

#### **Relecture et correction**

Hind Ben Fares, Vlad Berindei, Perrine Clabaux, Thomas Huet, Sabrina Mele-  
notte, Allison Sanders, Charlotte Solnitzki, Fanny Weiss, Michel Zumkir.

#### **Mise en page**

Thaïs de Rodez, Fanny Weiss.

#### **Traduction**

Peter Bradford, Arthur Jazouli, Patricia Martinache, Zachary Weiss, Andrew  
Wilson.

